

Fédéral : 12.435 factures en retard

SERVICES PUBLICS La situation s'améliore, mais le passif reste élevé

- ▶ Le fédéral a encore des factures en retard pour 83 millions d'euros.
- ▶ Mais il est parvenu à diviser par deux les intérêts de retard, par des paiements plus rapides.

Le gouvernement fédéral n'a pas la réputation d'être un débiteur exemplaire. Mais la situation s'améliore, relève nos collègues du *Standaard*. Quelques chiffres ont déjà filtré (*Le Soir* du 3 juillet), mais le ministre des Finances avance aujourd'hui un état plus précis de la situation, d'où il apparaît que la situation est en amélioration. C'est ce qui ressort d'une réponse à une question parlementaire.

Ainsi, en 2012, les autorités avaient déboursé 825.761 euros en intérêts de retard. A la fin de l'année dernière, la facture était passée à 440.239 euros et 56 cents exactement, soit, quand même, un gain de 385.525 euros. En matière d'intérêts de retards,

c'est le département de la Mobilité qui a coûté le plus cher en 2014, avec 210.262 euros, devant la Défense, avec 130.000 euros.

Les délais de paiement de factures ont aussi été sensiblement réduits. En 2012, le temps moyen de paiement était de 53 jours. En 2014, le délai moyen atteignait 34 jours. La lanterne rouge en matière de délais de paiement est encore la Justice, et de très loin avec des délais de 95 jours, en forte hausse par rapport aux 64 jours de 2012. Suivent l'Economie avec 52 jours et les Finances avec 50 jours.

Les Finances doivent le plus

Mais la situation n'est pas parfaitement rose pour autant. D'après les documents du Ser-

vice public fédéral des Finances, au 31 décembre dernier, l'Etat fédéral comptait encore 12.435 factures en retard de paiement, pour un montant total de 83,3 millions d'euros. Ce sont justement les Finances qui doivent à leurs créanciers le montant le plus élevé de factures échues : 22,5 millions. Suivent la Défense (22,3), la Justice (16,6) et l'Intégration sociale (1,2). Les Finances justifient leur retard élevé par la mise en place d'un nouveau système de scannage des factures, destiné justement à payer plus vite, mais qui a connu des ratés en raison du nombre important de factures à traiter.

Rappelons aussi que le gouvernement fédéral a décidé, lors du contrôle budgétaire de mars, de

régler un nombre élevé de factures en retard, essentiellement dans le domaine de la justice. D'ici à la fin de l'année, l'arriéré en matière de justice sera réglé pour un montant de 101,6 millions d'euros. Le gouvernement va également procéder à des paiements de factures de 43,8 millions d'euros dans d'autres domaines, souvent proches de la sécurité. Les principaux services pour lesquels ces factures seront payées sont l'organisme de surveillance du trafic aérien Belgocontrol (23,9 millions), des organismes de traitement des déchets nucléaires (7,5 millions), l'Office des étrangers (4,9 millions) et la SNCB pour 3,7 millions. ■

B.Dy

CLASSEMENT

La Mobilité, lanterne rouge

En 2014, le fédéral a dû déboursé un montant de 440.236 euros pour dédommager les créanciers payés trop tard. C'est le département de la Mobilité qui a

coûté le plus cher (210.262), devant la Défense (129.997), les Finances (40.271), la police fédérale (20.952), la Politique scientifique (17.914), l'Intérieur (14.378), l'Intégration sociale (3.099), l'Economie (2.096), l'Emploi (835), la Sécurité sociale (412 euros). *And the winner*

is... la Santé publique, avec 16 euros seulement d'intérêts de retard. Si l'on prend les délais de paiement, c'est la Justice qui est lanterne rouge. Les créanciers de ce département doivent en moyenne attendre 95 jours avant que leurs prestations

soient payées. Suivent l'Intérieur (52 jours), l'Economie (52 jours), les Finances (50 jours), la police (47 jours) et la Santé publique (37 jours). Grande distinction au département du personnel et organisation, qui s'acquitte de ses dettes dans les quatre jours.

B.DY